Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 97 (1999)

Heft: 1

Artikel: Le point canton par canton

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951320

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le point Canton par Canton

VAUD

Le canton de Vaud est l'un des plus étendus de Suisse. Normal, dès lors, qu'il compte 17 maternités (publiques et privées). Mais ce chiffre est trompeur, car il comprend des maternités déjà fermées (celle de Montreux) et d'autres sérieusement menacées de fermeture... Les décisions politiques sont attendues pour bientôt. Les fusions intercantonales sont même à l'ordre du jour. Ainsi, dans le courant de 1999, la maternité d'Aigle fusionnera avec celle de Monthey (VS) (voir article en pages suivantes), tout comme il semble prévu que celle de Payerne fusionne avec Estavayer-le-Lac (FR).

Mais les petites maternités de Moudon, de la Vallée de Joux et de Châteaud'Œx attendent encore de savoir à quelle sauce elles seront mangées.

Moudon compte environ 160 à 180 accouchements par an. Un projet de CTR (centre de traitement et de réadaptation) a d'abord été mis en place,

mais le CHUV a suffisamment de locaux pour ses propres patients et la proximité du futur CTR d'Estavaver-le-Lac brouille les cartes. Récemment, l'hôpital a obtenu la certification ISO 9001, premier hôpital de Suisse romande dans ce cas. La proximité des maternités fribourgeoises déjà condamnées, Billens et Châtel-St-Denis, a amené la direction de l'hôpital à proposer une maternité interdistrict VD-FR, qui pourrait avoir 800 à 900 accouchements par an, mais le canton de Fribourg ne semble pas intéressé. Des pétitions ont été largement soutenues par la population, et les communes alentour sont aussi intervenues auprès des autorités cantonales. La maternité de Moudon attend désormais une décision politique.

La maternité de la Vallée de Joux a un atout de plus dans sa manche: le nouveau conseiller d'Etat en charge du dossier est originaire de la Vallée et ancien membre du comité de soutien à l'hôpital... Certes, la maternité ne

compte que 80 à 100 accouchements par an, mais il faut 35 à 40 minutes pour rejoindre la maternité la plus proche... et encore, seulement par temps sec. Mesdames, n'accouchez pas un soir d'hiver, alors que la tempête de neige fait rage! La population s'est vraiment mobilisée pour sauver ses soins aigus et sa maternité. Une décision politique doit être prise prochainement. Si elle vise à fermer la maternité et les urgences, des sympathisants sont prêts à lancer une initiative qu'ils ont appelée «Mon hôpital pour la vie» pour le maintien d'un hôpital complet à la Vallée de Joux, avec des urgences et une

L'hôpital de **Château-d'Œx** est dans une situation comparable et devrait être inclus dans la même initiative...

A MONTREUX, la maternité (qui comptait env. 280 accouchements en 1997) a été supprimée et fusionnée, en avril 1998, avec celle de l'hôpital du Samaritain à Vevey, distante de quelques kilomètres. Aucun emploi de sagesfemmes n'a été sacrifié, hormis un

départ volontaire qui n'a pas été remplacé.

GENÈVE

Il y a environ 5700 accouchements par an à Genève. Partagés entre la Tour, clinique privée dépendante du groupe américain Columbia (1200 acc./an), les Grangettes, clinique privée et «historique» (1500 acc./an), Beaulieu, clinique privée ayant ouvert une maternité en 1995 (env. 200 acc./an) et l'Hôpital universitaire, dont le nombre d'accouchements par an (3000) est le plus important de Suisse.

Pas de menace de restructuration, mais la clinique de Beaulieu aura des difficultés à maintenir sa maternité ouverte si elle persiste en dessous de 300 accouchements annuels. A l'HUG, les deux difficultés principales sont une évidente volonté de diminuer le nombre de lits (tendance généralisée pour tout l'hôpital), afin de diminuer les effectifs... Mais il y a de plus en plus d'accouchements et de consultations,

d'où un manque chronique de personnel et de lits! Le deuxième problème est temporairement réglé avec la votation de juin 1998 où le peuple s'est prononcé contre le RHUSO (réseau hospitalier lémanique) qui aurait vu un transfert de certaines activités CHUV de Lausanne (par ex. la néonatalogie, les chorocentèses...). Mais la volonté politique est de continuer la collaboration jusqu'à faire accepter le réseau à la population par un autre biais...

Au niveau emploi de sages-femmes, il faut signaler



Conseils en allaitement, cours de préparation à la naissance, soins pré- et postnataux: voilà une alternative à la fermeture des petites maternités pour les sages-femmes à l'esprit indépendant.



Dimension humaine et atmosphère familiale: ce sont les atouts des petites maternités. On les brade aujourd'hui au nom de la rentabilité.

que la maternité de l'HUG n'engage depuis une année que des sages-femmes en contrat à durée déterminée, car l'HUG ne veut plus engager de nouveau personnel. Pour l'instant, aucune démarche n'a été entreprise contre cette situation. A noter également que le nombre d'accouchements rend la maternité difficile à gérer et une atmosphère humaine presque impossible à maintenir. Vive les petites maternités!

Peu de réactions de la population, car la situation genevoise est plutôt stable.

Toutefois un nombre de femmes grandissant se plaint du manque de personnel à l'HUG et un groupe de femmes a demandé par écrit au professeur d'obstétrique de se pencher sur l'ouverture d'une salle ou maison de naissance adjacente à la maternité. Pour l'instant, nous sommes au stade des balbutiements, surtout au niveau financier: qui remboursera quoi? L'hôpital y aura-t-il encore un bénéfice?

VALAIS

La situation en ce qui concerne les maternités en Valais est encore peu claire. A Monthey, l'hôpital fusionnera en 1999 avec celui d'Aigle, avec transfert de la maternité et de la pédiatrie à Aigle (voir article plus loin). Pour les maternités de Sion, Sierre et Martigny, la fusion est dans l'air. On parle de fusion sous forme d'un hôpital multisite, mais on ne sait pas encore quelles disciplines iront où et quelles seront les conséquences pour le personnel. Ces incertitudes inquiètent naturellement le personnel et la population. Pour les maternités de Viège et Brigue, il est possible qu'elles fusionnent à terme, mais on n'en sait pas plus pour le moment.

FRIBOURG

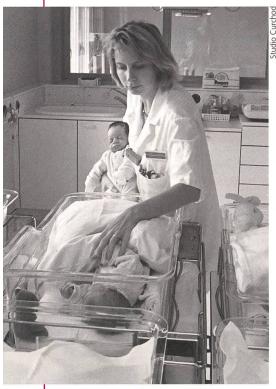
En lien avec la planification hospitalière du canton, les options politiques sont: la modification ou l'élargissement des missions des structures hospitalières, avec un centre de référence: l'hôpital cantonal de Fribourg et deux centres de soins aigus, un au nord (emplacement pas encore très précis: Tavel? Singine?) et un au sud: l'hôpital de Riaz. Tous les autres hôpitaux de districts se transforment en CTR (centre de traitement et de réhabilitation). Pour le secteur privé, pas de changement (la maternité de la clinique Garcia a d'ailleurs déjà fermé).

Les maternités se trouveront dans les trois centres de soins aigus pour le public et dans les cliniques pour le privé. Ce que le Département de la santé publique (DSP) veut maintenir, c'est une obstétrique ambulatoire de proximité, proche de la population, en collaboration avec les sages-femmes indépendantes et les structures existantes. Ce qui présage un développement intéressant pour les sages-femmes indépendantes. La volonté du DSP est une complémentarité entre le milieu hospitalier aigu et les professionnelles de la santé ainsi qu'une collaboration intime entre ces deux mondes pour une réelle offre de soins au service de la famille et respectueuse des désirs des parents en devenir.

Des réactions importantes des professionnels de la santé (gynécologues, sages-femmes) ont été observées dans le canton. Manifestations, articles de presse, émissions radio. Il y a une réelle mobilisation pour le maintien de maternités proches de la population.

Le DSP assure que les sages-femmes de ces maternités ne seront pas licenciées, car des postes seront à pourvoir dans les maternités restantes. Il y aura aussi des possibilités de travailler comme indépendante puisque le DSP veut développer la collaboration entre le milieu hospitalier et l'activité ambulatoire, ou à domicile... La FSSF section Fribourg fournit un important travail pour la concrétisation du statut de sages-femmes agréées, pour l'ouverture d'une maison de naissance et pour la négociation de conventions tarifaires.

Le maintien d'une offre en soins proche de la population est important (centre de santé multidisciplinaire). Nous ne pouvons plus nous offrir autant de structures hospitalières avec leurs plateaux médicaux techniques. Mais il serait faux de créer des méga-maternités. Les centres hospitaliers doivent garder leur mission de soins aigus, assumant la pathologie. Il est indispensable pour une prise en charge de qualité, en toute sécurité et respectueuse des deniers des contribuables d'avoir une collaboration, une complé-



Dans des «usines de naissance», le personnel aura-t-il encore le temps (et l'envie) de personnaliser le suivi des petits patients?

mentarité entre les professionnels des milieux hospitaliers et les professionnels travaillant à l'extérieur des hôpitaux.

Jura et Jura bernois

Le cas du canton du Jura est un peu à part. Depuis une dizaine d'années en effet, avec la fermeture de la maternité des Franches-Montagnes, il ne compte plus que deux maternités: une à Porrentruy et une à Delémont. Malgré cela, le plan sanitaire jurassien prévoit de faire gérer les deux hôpitaux par un même centre de gestion hospitalière et par conséquent de fermer une des deux maternités. La campagne pour les élections cantonales de l'automne dernier a momentanément gelé le projet, mais ce n'est que partie remise.

C'est la maternité de Porrentruy qui est menacée dans les faits. Plus nature que celle de Delémont, elle est toute neuve, et le gynécologue n'assiste pratiquement pas aux accouchements physiologiques. A Delémont, le médecin-chef est plus interventionniste et il y a un taux élevé de provocations et de péridurales.

La Transjurane, qui vient de s'ouvrir, met les deux villes à 15 minutes en voiture l'une de l'autre, mais il en va différemment pour les petits villages plus éloignés. Dans certains cas extrêmes, si la maternité de Porrentruy fermait, des femmes pourraient mettre 45 minutes (par temps sec, faut-il le préciser!) avant d'arriver à Delémont.

Depuis un peu plus d'une année, un petit réseau de sages-femmes indépendantes cherche à se mettre en place. Elles sont actuellement surtout actives du côté de Delémont, où elles assurent le post-partum auprès des femmes renvoyées relativement tôt à la maison.

Dans le Jura Bernois, c'est aussi l'incertitude. Le plan sanitaire bernois prévoit la fermeture de tous les hôpitaux de district. Le Jura bernois a réussi à sauvegarder l'idée de garder un hôpital pour toute la partie francophone du canton. Une fusion administrative entre les hôpitaux de Moutier et de St-Imier est donc en cours. Mais trois guarts d'heure de voiture séparent les deux hôpitaux. La fusion n'est donc pas évidente au vu de l'éloignement. La maternité de Moutier vient d'être rénovée, elle est peu interventionniste, a une salle d'accouchement avec baignoire, on y a déjà fait de gros efforts pour économiser. Quel que soit le cas de figure, en cas de fermeture de l'une ou de l'autre maternité, les femmes enceintes de la région de Moutier pourront certes aller accoucher à Delémont (qui n'est éloigné que de 12 kilomètres) ou celles de St-Imier aller à La Chaux-de-Fonds (17 kilomètres), mais qu'en est-il de l'aspect familial et humain des petites maternités de proximité? Des solutions acceptables par tout le monde, tant du point de vue de la qualité des soins, de

la sécurité, des conditions de travail et de la satisfaction des clientes restent encore à trouver.

NEUCHÂTEL

Là aussi, c'est l'incertitude. Le plan sanitaire prévoit le maintien de trois maternités: une dans le haut du canton (La Chaux-de-Fonds), une dans le bas (Neuchâtel) et une à l'ouest (Couvet). Ainsi on a prévu la construction d'une nouvelle maternité à Neuchâtel (hôpital cantonal) qui pourrait accueillir les accouchements actuellement pratiqués au Val-de-Ruz (Landeyeux) et à la Béroche. Comme les travaux n'ont pas encore commencé, ces deux maternités vivent actuellement un moment de répit, mais avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Au Locle, les choses sont plus sérieuses, puisque la décision du transfert de la maternité à La Chaux-de-Fonds a été prise au niveau politique. Toutefois, une certaine latitude a été donnée aux deux équipes pour faire des propositions sur le comment de ce transfert. Un groupe de travail a ainsi défini les besoins en personnel, qui resteraient les mêmes, avec quelques projets (baignoires, accouchement alternatif, etc.). L'équipe du Locle, de son côté, a élaboré un projet pour garder sur place un site assurant les consultations pré- et postnatales, les soins aux nourrissons, la préparation à la naissance, avec la perspective de développer par la suite les accouchements à domicile. Ce projet est actuellement entre les mains de la conseillère d'Etat qui doit encore se prononcer. Les rumeurs de restructuration ont d'ores et déjà fait fuir une partie de la clientèle qui, dans l'incertitude de l'avenir, est allée accoucher ailleurs en 1998, ce qui n'améliore guère les affaires de la maternité. Un comité de soutien à l'hôpital a été créé et il est très actif (pétitions, manifestations), mais cela ne servira pas à sauver la maternité: tout au plus réussira-t-il peut-être à conserver sur place les autres soins aigus menacés de déménagement (chirurgie, bloc opératoire).

Remerciements

La rédaction tient à remercier ici toutes les sages-femmes qui ont aimablement répondu à brûle-pourpoint à nos questions, parfois inquisitrices ou naïves. Elles sont trop nombreuses pour être toutes citées ici, mais sans elles, et sans la collaboration précieuse des présidentes de section de la FSSF, ce dossier n'aurait pu être réalisé. Un tout grand merci à vous toutes.